

Le Courrier du retraité 17



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les retraités devant la préfecture de La Rochelle jeudi 15 juin à 10h pour réclamer une revalorisation des pensions

Les prix flambent...

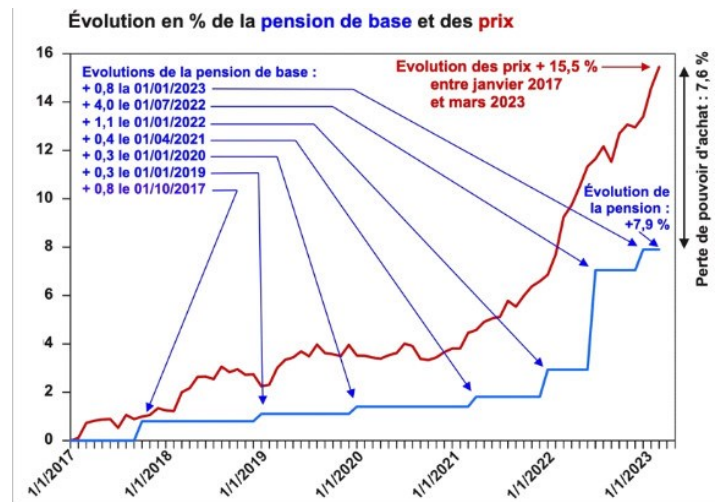
L'inflation de 2,9 % des 4 premiers mois de l'année de 2022, année électorale, et la mobilisation des retraité·es le 24 mars, ont incité le gouvernement à accorder **une augmentation de 4 % au 1^{er} juillet**, ce qui a compensé en partie l'inflation de 4,5 % entre le 1^{er} janvier (date de la dernière revalorisation des pensions) et le 1^{er} juillet.

L'inflation de 2,8 % des 4 premiers mois de l'année de 2023 ne tracasse pas le gouvernement, il n'y a pas d'élection en vue...

Pourtant, depuis un an, les prix des produits de première nécessité et des dépenses incompressibles augmentent bien plus que les 6 % de l'inflation officielle : gaz 80 %, électricité 28 %, pâtes 37 %, légumes frais 33 %, beurre 30 %, fromages 25 %, viandes, poissons et œufs 16,4 %, ...
Les retraité·es sont de plus en plus pauvres :

- 13 % ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir,
- 22 % renoncent à des soins et 49 % à des dépenses telles que la culture, les sports et les loisirs,
- 33 % accèdent difficilement aux transports urbains et l'écart se creuse dans les zones rurales.

... mais les pensions ne suivent pas les prix



- **Qui** a promis, pour se faire élire en 2017 « Avec moi, le pouvoir d'achat des retraité·es sera préservé » ?
- **Qui**, une fois élu, a aussitôt baissé de 1,7 % les pensions de 30 % des retraité·es en augmentant la CSG ?
- **Qui**, en 6 ans, a fait baisser le pouvoir d'achat des retraité·es de 7,6 % et a fait perdre plus de 2 mois de pension (et même 9,4 % et 3,3 mois pour les 30 % qui ont subi la hausse de la CSG) ?

**C'est la même personne,
le président Emmanuel Macron**

SOMMAIRE

Page 3 : Président, des ministres et... des casseroles
Page 4 : La fabrique du bien vieillir

Augmentation de toutes les pensions : c'est tout de suite !

Les prix flambent : c'est maintenant que les pensions de base et complémentaires doivent augmenter

Les retraité·es ne peuvent pas attendre le 1^{er} janvier 2024 pour une augmentation de leur pension.

L'argent, il y en a, la preuve : les entreprises du CAC 40 ont déjà enregistré 73 milliards d'euros de profits au 1^{er} semestre 2022 (+24 %).

Mobilisation le 15 juin ! Pour :

Dans l'immédiat :

Nous revendiquons une revalorisation immédiate de toutes les pensions, y compris les complémentaires AGIRC-ARRCO, MSA, IRCANTEC, fonctionnaires, ... pour compenser l'inflation depuis le 1^{er} janvier.

Au-delà :

- **des mesures de rattrapage** des pertes du pouvoir d'achat constatées depuis au moins 2017,
- **une pension au minimum au SMIC**,
- **l'indexation des pensions selon le salaire moyen**, ce qui assure la solidarité entre les retraités et les salariés.

Nos 9 organisations de retraitées et retraités CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires défendent notre système de retraite, agissent pour défendre le montant des pensions actuelles et nouvelles.

***Nous serons très nombreux
le jeudi 15 juin
à 10h
à La Rochelle
devant la Préfecture !***

Le jeudi 4 mai, notre ville de Saintes, habituellement si calme, a connu un moment d'effervescence.

En effet, comme le montrent les croquis ci-joints, elle a reçu la visite d'un illustre hôte, le Président de la République en personne accompagné de sa cour composée de 3 ministres⁽¹⁾ tenus au rôle de figurants. Tout ce beau monde, reçu par bon nombre de personnalités locales, s'était donné rendez-vous au lycée Bernard Palissy.

Le Président de la République
se déplace à Saintes avec le
Ministre de l'Éducation...



... pour annoncer la réforme
du lycée professionnel.

Et ceci pourquoi ? Et bien pour annoncer la réforme⁽²⁾ des lycées professionnels qui va conduire à leur déclin, sinon à leur mort. Cette réforme décrite par 12 mesures dont l'application de la 7^{ème} conduirait à la fermeture de 430 places en Nouvelle-Aquitaine au prétexte que les formations qui y sont dispensées ne correspondent plus aux besoins locaux !

Mais la mesure phare de ce projet est celle qui prévoit la rémunération des élèves pendant leurs stages en entreprise mais ceci à la charge de l'État et non du patronat !

Bien sûr, comme pour tout déplacement du Président et/ou de ses ministres, l'intersyndicale locale avait prévu un accueil au rythme des casseroles et autres dispositifs sonores.

La Sous-Préfecture avait préalablement donné son accord pour un rassemblement devant le lycée. Mais la veille au soir tombait un arrêté de la Préfecture interdisant toute approche du lycée. C'est donc à 550 m, devant la Coop Atlantique que s'est tenu notre rassemblement de près de 1000 manifestant·es tout ceci dans la bonne humeur mais devant 2 camions et

une vingtaine de CRS.

A noter qu'une débauche de moyens a été mise en œuvre lors de cette visite :

- fouille préalable complète du lycée avec même des chiens ;
- tireurs d'élites postés sur le toit du lycée ;
- très grand nombre d'agents de sécurité à l'intérieur du lycée ;
- toutes les salles et tous les étages vidés pendant la présence du Président ;
- contrôle hyper-strict des entrant·es dans le lycée ;
- apport d'une vaisselle spécifique pour le repas du midi ;
- changement d'une partie des lunettes de WC...

La rencontre prévue avec une délégation syndicale s'est finalement soldée par une rencontre... sans syndicalistes et sans ministre !

Aucun représentant de parents d'élèves, pourtant les plus concernés par cette réforme, n'ont, non plus, été invités.

La secrétaire nationale du SNUEP-FSU, ayant fait le déplacement à Saintes, n'a pas été reçue mais a pu communiquer avec de nombreux journalistes.

En conclusion, une simple opération de communication tendant à faire oublier la brutale réforme des retraites mais qui aura coûtée bien cher aux contribuables !

⁽¹⁾ Ministres de l'Éducation Nationale, du Travail et déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle.

⁽²⁾ Lien pour le discours : https://www.bfmtv.com/politique/reforme-du-lycee-pro-suivez-en-direct-le-deplacement-d-emmanuel-macron-a-saintes_VL-202305040408.html.

Le Méprisant de la République
en visite à Saintes.



La fabrique du bien vieillir ? (suite)



COMMUNIQUÉ – Proposition de loi sur « la société du bien vieillir : une provocation

Les organisations de retraité·es constituant le Groupe des 9 (UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR CFE-CGC, FSU, UNIRS Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA) ont pris connaissance de la proposition de loi « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France » présentée par les groupes parlementaires Renaissance et Horizon.

Elles constatent que cette proposition de loi est discutée au moment où le Président de la République, passant outre la volonté de l'immense majorité de la population, promulgue en pleine nuit la loi injuste et injustifiée allongeant la durée de cotisation et repoussant l'âge de départ en retraite à 64 ans.

Pour le Groupe des 9, cette proposition de loi relève de la provocation : en effet, comment oser expliquer que « *bien vieillir en France, c'est vivre plus longtemps en bonne santé* » alors que le recul de l'âge de départ en retraite de 2 ans va aboutir à augmenter de façon considérable le nombre de personnes en invalidité, en arrêt maladie, en accident du travail ou en maladie professionnelle dans une situation où l'espérance de vie en bonne santé dans notre pays est en recul.

En réalité, les 14 articles de la proposition de loi initiale se contentent de mesurètes qui ne répondent pas aux enjeux qu'engendre le vieillissement de la population.

Le Groupe des 9 constate d'ailleurs que la députée Renaissance Monique Iborra, a renoncé à être rapporteuse de cette proposition de loi, considérant que c'était « un grand gâchis » et a affirmé qu'elle « ne la votera pas ».

De même, la Défenseure des Droits a indiqué que cette proposition de loi n'était qu'un « piètre substitut à la loi grand âge qu'on nous avait promise. »

Pour le groupe des 9,

- au lieu de créer les 1000 EHPAD publics indispensables pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les 108 000 personnes âgées supplémentaires en établissement d'ici à 2030 selon la DREES,
- au lieu de prendre les dispositions pour embaucher, selon plusieurs rapports, les 240 000 professionnels dont les EHPAD ont besoin pour garantir un taux d'encadrement acceptable, **alors même que le PLFSS 2023 entendait « renforcer la présence de soignants auprès des résidents en recrutant 50 000 professionnels soignants (infirmiers et aides-soignants) »**
- au lieu de revaloriser les salaires et d'améliorer les conditions de travail des personnels, la proposition de loi prône un « virage domiciliaire » alors que le secteur de l'accompagnement des personnes âgées à domicile est déjà asphyxié et qu'il faudrait créer au bas mot 100 000 nouveaux emplois pour répondre aux demandes.

Aussi, les organisations soussignées appellent à un vrai débat (réclamé par tous) se concluant par un vote au Parlement avec une programmation des engagements et des financements.

Elles appellent enfin l'ensemble des citoyen·nes, notamment retraité·es à porter leurs revendications, en particulier :

- Un agent par résident·e dans les EHPAD.
- La construction en nombre d'EHPAD publics pour faire face aux besoins liés au vieillissement de la population.
- La création de 100 000 postes pour tous les services d'aide à domicile et une amélioration de leur rémunération, de leur formation et de leurs conditions de travail pour permettre une prise en charge répondant aux besoins.
- La suppression du Reste à Charge pour les personnes concernées en EHPAD ou à domicile.
- La création d'un Service public de l'autonomie

Les organisations soussignées prendront toutes leurs responsabilités pour œuvrer à l'unité la plus large permettant de faire aboutir ces revendications.